

SOLDES !



MédiaChartres soutien le monde médical

« Déjà » pour certains, « enfin » pour d'autres (...) L'heure des soldes d'été 2023 à bientôt sonnée, **MédiaChartres** vous rappelle quelques conseils rudimentaires.

INFOS –



D'après une directive Européenne,

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32019L2161>

qui date de **Mai 2022**. Désormais, lorsque des commerçants pratiquent une réduction sur le prix d'un produit, ils doivent afficher le prix le plus bas pratiqué au cours des **30 jours précédant cette offre**.

Avant, les soldes, c'était un événement dans l'année, avec les soldes d'hiver, puis les soldes d'été, c'était vraiment

le moment où on pouvait faire les meilleures affaires. Maintenant, ce n'est plus le cas, c'est largement concurrencé par beaucoup d'autres promotions.

Francis Palombi, Président de la Confédération des commerçants de France.

Il faut réformer les soldes aujourd'hui ça ne veut plus rien dire, un système qui n'est plus vraiment adapté, ne serait-ce parce que « **c'est l'État qui décide arbitrairement des dates** » auxquelles se tiennent les deux opérations de promotions, deux fois dans l'année. Or ces dates conviennent-elles aux **consommateurs** ? Aux commerçants ? « **Les dates actuelles ne conviennent à personne** », tranche le président de la Confédération du commerce indépendant. Il compte d'ailleurs bien porter des propositions d'évolution auprès de l'État, via le Conseil national du commerce, créé en mai dernier.



Francis Palombi

Réglementation, pour aller plus loin :
[https://www.economie.gouv.fr/entreprises/commerçants-reglementation-soldes?xtor=ES-29-\[BIE_366_20230622\]-20230622-\[https://www.economie.gouv.fr/entreprises/commerçants-reglementation-soldes\]#](https://www.economie.gouv.fr/entreprises/commerçants-reglementation-soldes?xtor=ES-29-[BIE_366_20230622]-20230622-[https://www.economie.gouv.fr/entreprises/commerçants-reglementation-soldes]#)

Pour répondre positivement à la récession et à l'inflation, les soldes sont peut être, une réponse ?

Les bonnes et les très bonnes affaires, se font généralement sans précipitation, avec une grande vigilance et un budget déterminé à l'avance.



Vous pouvez à présent, « affronter » les soldes.

MédiaChartres

Martine Leroy